Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260706-DE06072602-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de Silfiac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 10
Abstention : 10

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE DU MORBIHAN
Le : 07/07/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 6 Juillet à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Silfiac s'est réuni à la MAIRIE DE SILFIAC, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CONSTANT Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/06/2026.

Présents : M. CONSTANT Olivier, Maire, Mmes : DENAUX Josiane, GUILLEMOT Claire, LE LAMER Isabelle, MCCATER Caely, PERRET Camille, MM : COCHEREL Christophe, COTTON Claude, DAVID François, JAKOB-BAMBERG Rupert

A été nommée secrétaire : Mme LE LAMER Isabelle

– CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE SUITE À UNE PROMOTION INTERNE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu les lignes directives de la commune de SILFIAC en date du 01/12/2021

Vu l'inscription sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise validée par le Centre de Gestion du Morbihan (CDG56) en date du 12 juin 2026

CONSIDÉRANT que la promotion interne constitue un levier essentiel de valorisation des compétences, de reconnaissance de l'ancienneté et de fidélisation des agents de la collectivité,

CONSIDÉRANT qu'un agent technique actuellement en poste au sein du service technique remplit l'ensemble des conditions statutaires pour accéder au grade d'agent de maîtrise par voie de promotion interne.

CONSIDÉRANT qu'il convient de créer un emploi d'agent de maîtrise au tableau des effectifs afin de permettre la nomination de l'agent concerné à son nouveau grade,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260706-DE06072602-DE

- de créer un emploi permanent d'agent de maîtrise territorial à temps complet (35/35e), relevant de la catégorie C, à compter du 15 août 2026, étant précisé que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 012 du budget communal,

- d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier comme suit le tableau des effectifs à compter du 06 juillet 2026 :

EMPLOIS A TEMPS COMPLET ET NON COMPLET					
EMPLOI	**GRADE(S) ASSOCIE(S)**	**CATEGORIE**	**Ancien effectif**	**Nouvel effectif**	**Durée hebdomadaire**
Secrétaire général de mairie	Attaché	A	1	1	TC
Atsem	Agent de Maîtrise	C	1	1	31.44 h
Agent technique	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1	1	TC
Agent technique	Agent de Maîtrise	C	0	1	TC
Cuisinier	Adjoint technique territorial	C	1	1	29.12 h En disponibilité
Agent d'entretien	Adjoint technique territorial	c	1	1	26 h
Agent d'entretien	Adjoint technique territorial	C	1	1	22.50h

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/07/2026
Le Maire
Olivier CONSTANT

MAIRIE DE SILFIAC
56480